

8 mars 2024 : VIOLENCES SEXUELLES À L'ENCONTRE DES SÉNIOR·E·S OÙ EN EST-ON ?

Nous l'avons signalé, par tract, depuis plusieurs années :

- Les femmes âgées sont victimes de violences et harcèlement sexuel au sein de la famille,
- Des femmes âgées sont victimes de féminicides,
- Des femmes âgées sont violées dans des EHPAD.

VIOLENCES SEXUELLES

Les chiffres des féminicides sont stables, hélas : 2019 (122), 2020 (90), 2021 (122), 2022 (113) à 2023 (103).

Parmi les femmes victimes :

- En 2022 : 29 avaient 60 ans et plus (25%), 13 avaient plus de 70 ans (11,5%)
- En 2023 : 19 avaient 60 ans et plus (18,5%), 11 avaient plus de 70 ans (10,6%).

Pour la période de Janvier à Février 2024, sur 25 féminicides, la proportion de femmes âgées victimes est plus élevée : 10 femmes avaient plus de 60 ans (40%), et 5 femmes, plus de 70 ans (20%).

En 2017, le Président Macron disait vouloir faire de l'égalité hommes-femmes la grande cause du quinquennat. On peine à trouver de réelles améliorations pour ce qui concerne les violences sexuelles. En 2022, on estime à 217 000 par an le nombre de femmes victimes de viols ou tentatives de viol, et 321 000 par an le nombre de femmes victimes de violences physiques et/ou sexuelles au sein du couple. Seules 6% des femmes ont porté plainte. On ne peut pas dire que les mesures de protection prises en faveur des femmes en danger aient convaincu les partenaires violents de changer de comportement.

S'agissant des séniore, nous demandions qu'une protection spécifique soit mise en place : alerter les aidant·e·s à domicile, protéger concrètement les femmes en perte d'autonomie à leur domicile, associer les mairies pour une veille de proximité, sensibiliser les médecins généralistes, mettre en place un suivi psychologique ...

Mais la prévention à l'égard des violences sexuelles touchant les femmes âgées n'est toujours pas une priorité. Les budgets manquent à l'appel, et le sujet ne fait pas partie des priorités, puisque les statistiques officielles ne tiennent toujours pas compte des femmes au-delà de 75 ans (pourtant, en 2022, 9 ont été tuées par leur conjoint, 6 en 2023, et 4 depuis le 1er janvier 2024) - difficile donc de prendre des mesures protectrices pour des personnes dont on ne sait (presque) rien.

L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES EST TOUJOURS LOIN DE NOUS

L'ÂGISME PLACE LES FEMMES ÂGÉES PLUS LOIN ENCORE

VIOLENCES SEXUELLES EN EHPAD

En 2023, faisant suite à plusieurs articles dans la presse, nous dénoncions le scandale des violences sexuelles en EHPAD, dont de nombreuses femmes sont victimes, et qui ne font que peu l'objet d'une prise en charge à la fois par les directions d'EHPAD elles-mêmes, les Agences Régionales de Santé (ARS) et l'Autorité judiciaire.

Malheureusement, les choses semblent n'avoir pas beaucoup changé en un an. Pourtant, lors des Assises Nationales des Soins en EHPAD, en mars 2023, le Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées de l'époque, Jean Christophe Com évoquait ce problème, et attendait des établissements, et professionnels de Santé, des pistes pour appréhender et prévenir ces violences spécifiques.

La Loi Bien Vieillir ne prend pas en compte les violences sexuelles en EHPAD, la question devrait être traitée ultérieurement, selon le Ministère. Le Rapport de la Direction de la cohésion sociale (Janvier 2023), qui traite des contrôles effectués dans les établissements, suite aux dénonciations de maltraitance, ainsi que du renforcement du rôle de l'État, ne fait aucune allusion aux viols de résidentes.

La multitude de cas signalés n'a pas permis la mise en place, de la part des responsables politiques concerné·e·s, d'un plan de prévention, ni d'un guide dédié à la prévention et au signalement des violences sexuelles en EHPAD. Il est impératif que le personnel des établissements soit formé et associé au dépistage de ces violences, c'est le rôle de leur direction d'organiser ces formations. La direction des EHPAD devrait également s'impliquer dans le signalement immédiat et systématique aux ARS. En 2022, sur la France entière, la Fédération 3977 (Association contre les maltraitances des personnes âgées - majeurs en situation de handicap) a reçu 46 signalements de maltraitances sexuelles en EHPAD.

Décembre 2023 : le site Médiapart revient sur le sujet, et rapporte que, comme dans d'autres situations, ce sont les victimes des violences sexuelles qui dérangent. En milieu scolaire, professionnel ou maisons de retraite, les femmes victimes se voient régulièrement proposer le déplacement dans d'autres établissements car leurs plaintes ont créé le désordre et gênent le personnel (qui parfois, couvre même le coupable). Il est même arrivé, dans un EHPAD Korian, que, pour apaiser les relations avec le personnel soignant, les visites de la famille - qui a signalé le viol - soient restreintes à des horaires où les proches ne sont pas disponibles, isolant la victime, seule désormais face au personnel et à l'agresseur, toujours présent dans l'établissement.

La politique menée par les établissements à l'égard des lanceurs et lanceuses d'alerte est restée la même : alors que les dirigeants d'EHPAD doivent réagir immédiatement, et ne plus permettre à l'agresseur d'intervenir dans l'établissement, alors que les ARS devraient s'assurer que les coupables ne soient plus embauchés pour ce type d'activité, aucune mesure n'a été prise par les pouvoirs publics, et les signalements continuent d'affluer, en vain.

Les contenus virilistes, sexistes se multiplient sur les réseaux sociaux, la culture du viol s'affiche, (y compris de la part de candidats à des élections locales ou nationales), des milieux professionnels sont éclaboussés par des accusations de viol érigé en système. Toute la société est concernée, et le responsable en chef (Emmanuel Macron) se paie de mots et de fausses intentions.

DES FEMMES DE TOUS ÂGES SONT VIOLÉES, HARCELÉES, FRAPPÉES, TUÉES.

TOU·TE·S ENSEMBLE : DÉBARRASSONS-NOUS DU SEXISME ET DU PATRIARCAT !